



**F.S.U.**

***ENSEMBLE POUR L'AVENIR DES  
RETRAITES  
MANIFESTONS LE SAMEDI 29 MARS 2008***

**A quel âge pourrais-je partir ?  
Quel serait le niveau de ma pension ?**

Ce sont les interrogations et inquiétudes de trois salariés sur quatre. Les jeunes se demandent tout simplement : existera-t-il encore un système public de retraite dans vingt ans ?

C'est dans ce contexte que s'ouvre de mars à mai 2008, une nouvelle phase de discussion avec le gouvernement sur l'avenir de notre système de retraite. Il veut confirmer les orientations tracées en 2003 (Loi Fillon) : allongement à 41 ans de la durée de cotisation à l'horizon 2012 et baisse du niveau des pensions. Il veut remettre en cause le dispositif de départ anticipé longues carrières et prépare un nouveau projet pour le mois de juin.

De son côté, le Médef fait monter les enchères en proposant de reculer le droit à la retraite à 63 ans et de réduire la contribution au financement des retraites.

**Face à cette situation, nous devons agir avant de subir une nouvelle atteinte à nos droits sociaux.**

**Le 29 mars doit être une nouvelle étape de mobilisation !**

Pour garantir le niveau de nos retraites, tous ensemble, exigeons :

- ✓ Le refus de tout allongement de la durée de cotisation,
- ✓ Le droit à la retraite à taux plein à 60 ans pour toutes et tous,
- ✓ La garantie d'un taux de remplacement au minimum de 75 % pour une carrière complète de travail quel que soit le régime de retraite et reposant sur l'ensemble de la rémunération,
- ✓ La pérennisation du système solidaire de retraite fondé sur la répartition,
- ✓ La garantie du pouvoir d'achat des pensions et leur indexation sur les salaires. Aucune pension de retraite ne doit être inférieure au SMIC,
- ✓ La prise en compte des années de précarité et d'étude dans le calcul des annuités,

- ✓ Le droit au départ à taux plein anticipé pour les salariés ayant exercé des travaux pénibles et astreignants (métiers du bâtiment, travail de nuit, à la chaîne, aux intempéries, charges lourdes, stress, etc.)

**Ces exigences ne relèvent pas de l'utopie, il n'y a aucune fatalité. La situation des retraites aujourd'hui correspond bien à un choix politique, à un choix de société.**

Il est possible de financer les retraites, de maintenir le niveau des pensions par rapport aux salaires et d'éviter toute hausse de la durée de cotisation (aujourd'hui le temps moyen d'activité d'un salarié est de l'ordre de 35,5 années) ; il faut donc s'attaquer aux profits financiers (100 milliards d'euros de bénéfices nets pour les entreprises du CAC 40 en 2007, 362 milliards cumulés sur 4 ans).

Il faut aussi exiger le respect des engagements du gouvernement sur la nécessité de pérenniser le fonds de réserve des retraites (fonds créé en 1999 pour anticiper les difficultés de financement des retraites à l'horizon de 2020).

Il était prévu qu'il soit abondé à hauteur de 150 milliards d'euros par une partie de l'argent des privatisations et par une cotisation sur les bénéfices des entreprises.

**Pour l'avenir de nos retraites, pour imposer d'autres choix nous devons nous mobiliser. L'action collective paie.**

**La mobilisation des jeunes, des moins jeunes, salariés ou non a conduit au retrait du CPE !**

**Rassemblons-nous pour manifester :**

**SAMEDI 29 MARS 2008 à ALENÇON  
place Foch (face à la Mairie)  
départ de la manifestation à 11 h 30**

**VENEZ NOMBREUX  
POUR LA DÉFENSE DE NOS  
RETRAITES !**